



Trouver un terrain à bâtir

Vous avez un projet de construction et cherchez un terrain à bâtir ? Brest métropole favorise l'installation de nouveaux habitants et de familles à proximité des emplois. Brest métropole aménagement (Bma) vous accompagne du choix du terrain à la construction de votre logement.

Découvrir les 10 grandes étapes pour acquérir votre terrain et y construire votre maison

1. Vous prenez contact avec les équipes Bma qui vous renseignent sur les terrains disponibles.
2. Bma vous transmet un dossier technique détaillant les caractéristiques (surface, équipements, prix...) des terrains disponibles.
3. Vous remplissez une « fiche d'option » afin de réserver le terrain de votre choix.
4. Bma vous confirme l'attribution de ce terrain adapté à votre projet et à vos capacités d'investissement.
5. Vous choisissez librement l'architecte ou le constructeur qui concevra et construira votre maison.
6. Bma vous accompagne durant l'élaboration de votre projet, en y associant son architecte-conseil (paysagiste, bureau d'études...) en lien avec le constructeur de votre choix.
7. Bma vous propose un rendez-vous pour la signature du compromis de vente.
8. Bma dépose votre demande de permis de construire auprès de la commune concernée pour instruction.
9. Une fois votre permis de construire accordé et dès l'obtention de votre financement, Bma fixe un rendez-vous avec le notaire afin de signer l'acte de vente.
10. Vous pouvez démarrer le chantier de votre maison !

Un site dédié à la recherche de terrains à bâtir

Retrouvez toutes les informations sur les terrains à bâtir sur https://www.brest-bma.fr/nos-commercialisations/?comm_cat=terrains-a-batir ➔

Contact

Brest Métropole Aménagement

9 rue Duquesne
CS 23821
29238 BREST Cedex 2

 www.brest-bma.fr

Commentaires

Nom (obligatoire)

Prénom (obligatoire)

Adresse mail : (obligatoire)

Commentaire (obligatoire)

Votre commentaire sera publié après avis du webmaster du site.

 EFFACER

 ENVOYER

Dernière mise à jour le : **17 février 2020**



HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil au guichet :

Lundi au Vendredi : 7h45 à 18h30 (17h30 pendant les vacances scolaires)

Accueil téléphonique au 02 98 33 50 50

Lundi au Vendredi : 8h /18h

Samedi 8h30/12h30

Hôtel de ville de Brest

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02 98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :

02 98 00 80 80

Lundi au Vendredi de 8h à 18h

Samedi de 8h30 à 12h30